



*Extraits des archives de la commune*

## **Eaux**

**1674** Acheté une douzaine de vires 13 florins.

**1691** Un salaire au conducteur des fontaines.

**1695** Boivin de premier viendra percé des tuyaux.

**1696** On fait venir des fontaines (en bois) on paie 5 journées pour percer de nombreux tuyaux.

**1697** Percé 88 tuyaux 33 florins.

**1700** Installé un bassin de fontaine.

**1701** On paie le conducteur des fontaines. Des hommes de Premier viendront percer des tuyaux. 31 hommes sont allés à la montagne pour chercher des tuyaux.

**1709** Le gouverneur Jean Baptiste Baudraz et le conducteur des fontaines ont raccommodé la fontaine proche de la maison Thomasset.

**1713** On fait raccommoder la gouge (outil avec lequel on creusait les fontaines). Le gouverneur a fait une porte pour le puits.

**1723** Pierre Petreman a aussi fait un petit bassin en chêne pour la fontaine des Planches.

**1728** Sept ont travaillé pour faire venir la fontaine du dessous du village. Et celle des Planches à chacun 1 florin. Salaire du conducteur des fontaines 20 florins

**1731** On paie la façon de plusieurs fontaines en chêne.

**1734**

La commune a fait venir un connaisseur : « Etant venu Agiz pour savoir à dire pour les chaine pour faire des bassins de fontaine. Etant aller a Chanvant et à Moncherant pour voir les dit chaine pour ce 1 florin 6 sols. »

Pierre Peytremment a fait 2 petits bassins de fontaine. Raccommodé le bassin de fontaine vers le tillot.

**1735**

Acheté 5 douzaines de vires. (*raccords métalliques pour tuyaux*) Le gouverneur est allé au bois de Fay regarder des chênes pour des bassins de fontaines. On met des criblets aux tuyaux des fontaines.

**1736**

Deux hommes sont allés à Moiry pour voir des chênes pour faire des bassins.

**1737**

La commune a fait pacte avec un maître charpentier pour faire les bassins.

**1738** Jean-François a fait des chèvres pour les fontaines.

**1753**

La commune paie pour des serrures aux fontaines.

**1755**

Pierre Etienne Duplan a fait un seillon de bois pour puiser l'eau du puits tant pour son troupeau que pour ceux du village.

Remis les 2 bassins d'en bas le village à leur place précédente qu'on avait remué à cause de la glace.

On a mené environ 55 chars de terre sur la coulisse du puits pour rehausser le chemin.

**1761**

Payé 1 florin à David Ecoffey pour avoir cassé son perçot de tuyau. Pour une chèvre en pierre à la fontaine proche de la maison de ville faite par David Reymond maître maçon à Vaulion 22 florins. Au maréchal d'Orbe pour un petit tuyau pour la dite fontaine 4 florins.

**1765** 2 hommes ont travaillé au puits du four.

**1773** Le 22 mai, 25 communiens ont travaillé à tirer et lier le gros chêne des Auges pour un bassin de fontaine mis au bas du village. C'est le maître charpentier Develey qui a creusé le bassin.

**1780** Procès avec Bofflens au sujet de l'eau.

**1799** Vente de tuyaux de fontaines 56 florins.

**1802** On fait creuser un bassin de pierre pour la commune.

**1803** Louis Broliat a creusé 2 bassins en bois.

**1807** Payé un chêne à Croy pour faire un bassin de fontaine au milieu du village 13 florins.

**1816** Un bassin en pierre pour la maison de commune.

**1824** Convention avec Pierre Reymond de Vaulion pour un bassin en pierre.

**1826** 2 octobre convention pour un bassin en pierre par Reymond de Vaulion.

**1833** Projet de construire un réservoir sur le ruisseau à côté du jardin à Jacques Campiche. Le 29 septembre le Conseil reproche à la municipalité de prévoir des frais et surtout d'entreprendre la construction du réservoir sans demander l'autorisation du Conseil.

**1836** Le Conseil demande à la municipalité de prendre des mesures pour amener plus d'eau au village depuis l'Echure d'éguilla et de faire des bassins

**1861** Convention avec Henri Baudraz au sujet de la source du bas du Grand Pré. Cette source alimenta la fontaine du Moulin, cette dernière fut raccordée au réseau par la suite et la source conduite au ruisseau.

**1863**

A Rosalie Baudraz pour indemnité pour fouille d'eau faite dans sa propriété à la Chenau pour la fontaine du Coin. Percé 95 toises de tuyaux à 40ct la toise.

**1868** Commande d'un bassin en granit plus ou moins grand que celui du dessus du village, ainsi que 2 chèvres en granit, une au Coin et l'autre devant chez la Rosette Baudraz. (rue des fontaines 8)

**1890**

Mise des débris de la fontaine du Coin et ceux de la fontaine de la cure.

**1891**

Demande de Julien Ecoffey concernant l'eau de son puits contaminé lors de l'installation des conduites d'eau.

**1891** Misé les branches du marronnier du puits.

**1899**

Le réservoir du marronnier sera réaménagé.

**1900**

Des fouilles seront effectuées aux Neyres. Dans le cadre des recherches d'eau, certains parlent du puits des Vuaz.

**1901**

Les plans de conduites d'eau et du réservoir sont déposés. Les travaux commencés ne sont pas conforme aux plans. Le patron Fleur de Lys est convoqué. Il est décidé de poursuivre les fouilles jusqu'en Cresenet, propriété de M. Matthey.

**1902**

Achat 3-fr le m<sup>2</sup> du pré à David Poget aux Neyres pour construire le réservoir. Il est décidé de poser 30 m. du tuyau en fonte à l'arrivée au réservoir. La commune doit changer l'emplacement du réservoir. Coût de construction du réservoir 6'400fr sans les terrassements.

Après la fête des eaux, on vend les restes de pain 8,40fr et de fromage 27,40fr.

**1903**

La municipalité demande d'emprunter 3'000- fr pour les installations d'eau et de la lumière.

**1915**

Le syndic est nommé délégué pour la vérification des pluies. Avis en est donné à l'assurance mobilière.

**1919**

Par suite de sécheresse et de diminution de l'eau dans le réservoir, la municipalité se voit dans l'obligation de fermer la vanne des concessions d'eau pour quelques jours

**1921** Autorisation de capter l'eau au Bugnon. Subside de l'Etat 700-fr soit 8 % du coût total.

**1942**

Jauger les sources : vanté 108 litres min., les Neyres 11 litres, le Bugnon 1 litre

**1976**

La commune étudie le raccordement du réseau d'eau avec Orbe.

## **Source de Vanté**

**1755**

Agiez et Bofflens sont déjà en procès

**1780**

Le gouverneur est allé à Romainmôtier paroître devant la très noble et magnifique seigneurie Vis Ballif à l'occasion de la fontaine de Vanté contre la commune de Bofflens.

**1889**

Vanté : facture de l'avocat 1'000-fr.

**1896**

La commune achète aux frères Auguste et Charles Petermann une parcelle de 221 perches dans le voisinage immédiat de la source de Vanté.

**1899**

Agiez tourne le dos à Bofflens et décide de faire des recherches d'eau aux Neyres et au Bugnon.

**1937**

Conférence du Dr Payot au sujet des dangers existants dans l'absorption d'eau altérée.

**1939**

Un arrangement avec Bofflens se précise et la convention est finalement acceptée à une faible majorité.